

Programme habilitation électrique pour véhicules électriques ou hybrides : BEL



Expert auto

Durée initiale : 7h00

Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française et être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation.

Personnes concernées :

Personnel non-électricien (Expert auto) : exécutant des opérations d'expertise auto sur des véhicules électriques sous tension.

Ojectifs :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par les batteries électriques embarquées (norme NFC 18-550) ;
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour expertiser des véhicules électriques ou hybrides ;
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation.

Programme :

- Enseignement théorique ;
- L'évaluation des risques ;

- L'évaluation des risques ;
- Les grandeurs électriques ;
- Les dangers de l'électricité ;
- Les mesures de protection ;
- Les limites, zones et opérations liées sur les véhicules électriques ;
- Les équipements de protection les rôles et titres d'habilitations ;
- Les outillages et matériels électriques ;
- La procédure en cas d'accident électrique ;
- La procédure en cas d'incendie électrique ;
- Exécutant non électricien BEL : rôle et opérations de l'expert auto Travaux pratiques sur vos véhicules électriques.

Méthodes pédagogiques :

- L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction ;
- La formation est animée par un formateur expérimenté.

Évaluation de stage :

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique ;
- Correction et évaluation avec les stagiaires ;
- Réponse aux questions ;
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module ;
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles ;
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné du symbole BEL proposé par le formateur.

Aspect recyclage :

Un recyclage est préconisé tous les trois ans. Nous gérons un fichier afin de pouvoir recontacter tous les salariés concernés par un recyclage, et nous avertissons les entreprises en temps utile.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX 06.84.98.17.22

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.